

POLITIQUE QUALITE

de la Direction Générale du Budget et des Finances

La Direction Générale du Budget et des Finances (DGBF) est chargée des missions principales suivantes :

- élaborer le budget de l'Etat ;
- assurer le contrôle des opérations budgétaires des Etablissements Publics Nationaux (EPN) et le contrôle a posteriori de la gestion des collectivités décentralisées ;
- suivre l'exécution du budget de l'Etat et évaluer les dépenses publiques ;
- informer ses clients (usagers) et autres parties intéressées en mettant à leur disposition des informations fiables et à jour.

Pour mener à bien ces différentes missions, nous nous appuyons sur une organisation forte, adéquate et efficace conformément au décret N°2021 – 800 du 08 décembre 2021, portant organisation du Ministère du Budget et du Portefeuille de l'État et à l'arrêté N°0379 MBPE/DGBF du 21 juin 2022 portant organisation de la Direction Générale du Budget et des Finances, composée de directions centrales, de services rattachés et de services déconcentrés.

Notre vision est de faire de la DGBF, à moyen terme, une organisation moderne, performante et conforme aux standards nationaux et internationaux, intégrant fortement dans sa culture organisationnelle, les valeurs suivantes :

- la rigueur, la performance et l'efficacité dans le management ;
- le respect mutuel entre les agents de la DGBF ;
- la conscience professionnelle et le sens de l'accueil ;
- l'esprit d'équipe, gage de partage d'informations et de synergie dans l'action ;
- l'engagement qui exige la pleine implication de tous les agents dans les activités de la DGBF, ainsi que la ponctualité et le respect des heures de travail.

Pour assurer la réalisation de cette vision, nous engageons la DGBF dans la démarche Qualité en vue de l'obtention de la **Certification multisite de toutes ses activités métier suivant la norme ISO 9001 version 2015**. Ce mode de gestion a pour but principal de délivrer des prestations de meilleure qualité à la hauteur des besoins et attentes de nos clients (usagers) et de **nos parties intéressées pertinentes** dans le cadre du Système de Management de la Qualité.

Cette approche, s'articule autour **des axes stratégiques** suivants :

- **la satisfaction de nos clients (usagers) et autres parties intéressées dans le respect des exigences légales et réglementaires en vigueur ;**
- **la modernisation et l'amélioration du fonctionnement interne de la DGBF ;**
- **l'utilisation de Ressources Humaines compétentes et qualifiées ;**
- **l'utilisation d'infrastructures modernes et adéquates.**

A cette fin, je m'engage à :

- assurer la définition des objectifs qualité adaptés à nos ambitions ainsi que leur déclinaison sur nos processus;
- diffuser notre politique qualité au sein de notre organisme ;
- informer et sensibiliser tout le personnel de manière à obtenir son adhésion totale à notre démarche Qualité;
- assurer la disponibilité des ressources requises pour la démarche qualité et sa mise en œuvre ;
- procéder à la revue et à l'amélioration permanente de notre Système de Management de la Qualité.

Fait à Abidjan, le 22/09/2022



TRAORE Seydou
Directeur Général
du Budget et des Finances